



Réservation d'une chambre d'hôtel/communication n° CB

Par **Kitty57**, le **04/02/2011** à **15:39**

Bonjour,

On m'a offert un forfait dans un Relais & Château et j'ai contacté un établissement situé en Italie, par mail. On me demande, pour confirmer la réservation de communiquer, non seulement le numéro et la date d'expiration de mon forfait, mais aussi mon numéro de CB et sa date d'expiration.

Cette procédure est elle normale ? Puis je communiquer ces renseignements par mail ?

Dans l'attente de vous lire et avec mes remerciements anticipés,

Cordialement

Par **Julyaan**, le **04/02/2011** à **15:55**

Par mail non.

Normalement pour vous rassurer, pour faire un achat sur internet, il faut votre numero de carte, sa date d'expiration, votre om complet et surtout le cryptogramme de 3 chiffres au dos.

A priori, si la personne ne possede pas ce dernier nombre, elle ne pourra pas se servir de votre carte sur internet.

Par **Domil**, le **04/02/2011** à **17:10**

Désormais, certains sites demandent en plus, un code de sécurité.

On vous le demande car ça permet de vous identifier et de payer, les dépassements de forfait (car tout n'est jamais compris dans ce type de forfait)